

Mesdames, Messieurs les Elus,

En l'absence d'un cadre national clair pour résoudre le casse-tête du déconfinement, nous, élus locaux, nous sommes vus confier la responsabilité d'organiser la réouverture des écoles. Face au flou absolu auquel les enseignants, les familles et vous-mêmes avez été confrontés, mes collègues Vice-Présidents et moi-même avons souhaité accompagner les communes le plus concrètement possible en posant le principe d'une réouverture de tous les accueils périscolaires. Par ailleurs, les communes qui le souhaitaient ont pu se voir dotées de masques « grand public » avant le 12 mai. J'espère que ce travail collaboratif vous permettra de vivre cette étape du déconfinement plus sereinement.

Bon courage à tous pour les jours à venir.
Très chaleureusement.

Benoît GATINET

Président de la Communauté de Communes
Roumois Seine



PLATEFORME DE FINANCEMENT

Relance de l'économie locale

La Préfecture et le Conseil Départemental de l'Eure ont ouvert une plateforme de financement exceptionnel (4M€) dans le but d'aider les communes à lancer rapidement les chantiers de moins de 80 000 € HT afin de garantir du travail aux TPE et PME locales.

Toutes les communes de l'Eure sont éligibles. Rendez-vous sur l'espace web :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/eure-plan-de-relance>



© Préfecture de l'Eure



La Communauté de Communes a coordonné les commandes de 42 660 masques destinés aux communes et à la Mission Locale. La Région a fourni gratuitement 10 000 masques à usage unique dès le 6 mai. Le 11 mai, ce sont 7 585 masques textiles qui ont pu être distribués aux communes ayant participé au groupement d'achat.

MASQUES

Un bel exemple de mutualisation !





ACTUALITE

Services communautaires : développement des activités à partir du 11 mai



Dans la logique d'un développement progressif de l'activité respectueux de la sécurité sanitaire des agents, à partir du 11 mai, les services communautaires sont organisés en alternant travail à distance et présence dans les locaux professionnels quand les métiers le permettent.

Pendant le mois de mai, l'accueil du public au sein du Siège et des Pôles administratifs n'est pas recommandé. Les habitants sont invités

à contacter les services par téléphone ou par mail pour la protection du plus grand nombre. L'ensemble des espaces communautaires sont sécurisés par des marquages au sol et sont composés de l'ensemble du kit sanitaire de rigueur (masques, solutions hydroalcooliques).

Les agents d'entretien ont accordé un soin particulier au nettoyage et à la désinfection des lieux et du matériel.

Les accueils de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse respectent des protocoles sanitaires nationaux. Tout est mis en œuvre pour assurer la distanciation physique, l'application des gestes "barrière", la limitation du brassage des enfants et des jeunes.



INITIATIVE

AIDE AVANCEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES



En bureau communautaire du 5 mai, par conférence téléphonique, les élus Roumois Seine ont décidé de verser 50 % de la subvention de fonctionnement aux associations sportives du territoire, au regard du contexte de crise. Pour l'année 2020, 103 495 euros devraient être versés aux associations sportives qui répondent aux critères, qui ont transmis un dossier de demande et selon la répartition identique à 2019. L'objectif de ce virement en deux temps (51 752 euros immédiatement puis 51 743 euros par la suite) est de pouvoir verser, très rapidement et sans attendre le vote du budget, la moitié du montant accordé pour l'année afin de faire face à d'éventuelles difficultés financières liées au contexte actuel de crise.